

Comment sortir de l'obsolescence programmée ?



www.amisdelaterre.org

Trop de déchets, assez de l'obsolescence programmée.
Partageons, réparons, réinventons nos modes de vie !


Les Amis
de la Terre

Pourquoi le guide **Comment sortir ?** *de l'obsolescence programmée*

Qui n'a jamais été déçu de la durée de vie d'un produit ? Confronté à un produit qui tombe en panne juste après la fin de la garantie ? Faut-il se résigner et accepter la fatalité de l'obsolescence programmée ? La réponse est non ! Des solutions existent, découvrez les avec ce guide.

La lutte contre l'obsolescence programmée est lancée

En 2010, les Amis de la Terre en partenariat avec le Cniid/Zero Waste France publiaient le rapport *L'obsolescence programmée : symbole de notre société du gaspillage*. En 2012, un nouveau rapport *Obsolescence programmée : comment les marques limitent-elles la durée de vie de nos biens ?*, accompagné du site www.dessousdelahightech.org ont contribué à faire connaître et reconnaître l'obsolescence programmée.



Pour allonger la durée de vie de tous les biens, les Amis de la Terre demandent l'adoption dans la loi de 3 mesures :

- la création d'un délit d'obsolescence programmée ;
- l'allongement de la durée de garantie légale de 2 à 10 ans ;
- la promotion de la réparation, via notamment l'obligation de fournir des pièces détachées.

Des avancées législatives ont été obtenues. Par exemple, la loi relative à la consommation améliore l'information du consommateur quant aux possibilités de réparation avec l'affichage de la durée ou de la date de disponibilité des pièces détachées (article L. 111-3 du code de la consommation).

Mais elles ne sont pas suffisantes pour faire changer durablement les pratiques des entreprises qui continuent de mettre sur le marché des biens jetables.

Les citoyens peuvent dire non à la consommation imposée et privilégier des alternatives responsables pour la planète. Le site www.produitspourlavie.org et ce guide ont pour objectif de vous y aider. Bonne lecture !

La fédération des **Amis de la Terre France** est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial, les **Amis de la Terre International**. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale. www.amisdelaterre.org / Les Amis de la Terre France • 2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil • Tél. : 01 48 51 32 22 • france@amisdelaterre.org

Quels sont les impacts de nos consommations ?

Derrière la publicité et les discours des marques, les objets de notre quotidien ont un coût environnemental et social, bien souvent caché. Explications.

Des ressources limitées et des déchets plus nombreux et complexes

Chaque année, près de 60 milliards de tonnes de ressources sont extraites³. A ce rythme, les gisements les plus facilement exploitables ont rapidement été épuisés, poussant les industriels à chercher toujours plus loin de nouvelles ressources, avec des techniques de plus en plus invasives et destructrices.

Ces ressources transformées deviennent des objets et souvent ensuite des déchets. Le recyclage ? Il ne permet de récupérer que certaines matières, ainsi à peine 25 % des plastiques d'emballages sont recyclés, le reste étant incinéré ou enfoui⁴. L'émergence du concept d'économie circulaire peut donner l'illusion d'une boucle vertueuse. Hélas, aujourd'hui nos déchets n'alimentent pas la production de nos nouveaux biens. Pour consommer toujours plus, il faut prélever de nouvelles ressources.

Des gaz à effet de serre

Nos objets ont aussi un bilan carbone qui n'est pas neutre. Malgré l'arrivée d'appareils plus performants au niveau énergétique (lave-linge, four, etc.), notre consommation d'énergie ne cesse d'augmenter car nous possédons plus d'objets, les utilisons plus, et adoptons des usages propres à l'ère du numérique. Livres, télévisions, réfrigérateurs, sont désormais connectés à Internet et à des centres de traitements de données (datacenters) pour offrir de nouveaux services aux consommateurs. Ces appareils dits smart (« intelligents » en anglais) pèsent lourd sur la facture énergétique et contribuent aux changements climatiques.

Des chaînes d'approvisionnement et de production opaques et des droits bafoués

Pour continuer de vendre leurs produits à un rythme effréné tout en s'assurant des marges bénéficiaires importantes, les fabricants tirent les prix vers le bas et ferment les yeux sur l'origine et les conditions d'exploitation des matériaux contenus dans leurs produits. Non-respect des droits humains, indifférence face aux normes sanitaires, sociales ou environnementales : toute la chaîne d'approvisionnement est concernée par des pratiques scandaleuses.



Pour en savoir plus : *Enquête sur les mines d'étain : Bangka, une île paradisiaque d'Indonésie, menacée par la production de smartphones*

<http://www.amisdelaterre.org/Enquete-sur-les-mines-d-etain.html>

¹Programme national de prévention des déchets 2014-2020.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Programme_national_prevention_dechets_2014-2020.pdf

²Commissariat général au développement durable, *La face cachée des matières mobilisées par l'économie française*, n° 177, octobre 2013.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS177.pdf>

³Friends of the Earth Europe (2009), *Overconsumption? Our Use of the World's Natural Resources*, septembre ; OCDE (2008).

⁴« Sur un million de tonnes d'emballages en plastique mis sur le marché, seules 40% sont aujourd'hui dans les consignes de tri et 235 000 tonnes sont effectivement recyclées. »

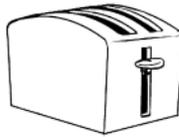
<http://www.ecoemballages.fr/grand-public/les-enjeux-du-point-vert/le-recyclage-des-emballages-en-plastique>

L'obsolescence programmée, >> c'est quoi ?

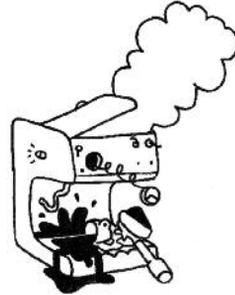
L'obsolescence programmée est le processus par lequel un bien devient obsolète, de sorte qu'il n'est plus utilisé. Cette stratégie vise à créer en permanence chez le consommateur un besoin concret ou le sentiment du besoin qui conduit à racheter de nouveaux biens.



30 mois : durée de vie d'un smartphone



9,99 € : le prix d'un grille-pain



70 000 cafetières tombent en panne chaque année

L'obsolescence technologique ou technique

>> **Des produits indémontables** - Il y a plus de 200 vis dans un écran LCD alors que la télé à tube cathodique n'en comptait que 5. Résultat : la réparation est quasi irréalisable !
Autre stratégie : pour réduire les coûts de production, la colle est utilisée à la place des vis, rendant impossible toute réparation.

>> **Des produits irréparables faute de pièces détachées** - En France, les fabricants n'ont pas d'obligation de fournir des pièces détachées. Ainsi, un fabricant peut affirmer que ses produits ne sont pas conçus dans une logique d'obsolescence programmée, tout en ne proposant aucune pièce détachée, ou en les vendant à des prix prohibitifs.

>> **L'incompatibilité** - La course à la performance et à la compétition fait partie des stratégies utilisées pour favoriser le renouvellement d'un ordinateur ou d'un smartphone rendu « lent » et pénible à utiliser. Bien connu des amateurs de jeux vidéo, l'obsolescence logicielle est aujourd'hui la stratégie privilégiée des développeurs de logiciels et des fabricants de matériels high-tech pour augmenter le volume des ventes.

>> **Des appareils moins chers mais moins robustes** - La recherche du bas prix se fait au détriment de la solidité et de la qualité des appareils. Flagrante pour des biens de consommation courante comme le textile, elle touche également les biens électroménagers : certains tambours de lave-linge ne sont plus fabriqués en inox aujourd'hui mais en plastique, ce qui augmente leur fragilité.

>> **L'argument écologique : une nouvelle forme d'obsolescence programmée ?** - Ces dernières décennies, l'innovation technologique a sans aucun doute permis des avancées au niveau de l'optimisation de la consommation des ressources (eau et énergie) mais il faut rester vigilant aux affichages : un lave-linge Classe A+++ consomme moins qu'un lave-linge de classe A acheté aujourd'hui. Mais attention, à ne pas mettre au rebut un appareil de classe A acheté il y a 10 ans pour en racheter un de même catégorie qui utiliserait autant d'eau et d'énergie.

L'obsolescence psychologique ou esthétique

L'obsolescence psychologique ou esthétique intervient avant même la panne éventuelle du produit : c'est le phénomène de séparation avec un bien lorsque l'on n'y est plus attaché ou que son attrait cesse de s'exercer. L'exemple type est le téléphone portable : nous en changeons en moyenne tous les 18 mois.

» L'effet de mode : des produits porteurs d'image - Nos biens sont les reflets de nos styles de vie, de nos façons de penser et les marques l'ont bien compris. A grand renfort de publicités, elles se forgent une image et véhiculent des valeurs. Elles contribuent ainsi à renforcer chez le consommateur le désir d'appartenir à un groupe en possédant un objet en particulier ; et de se distinguer en possédant l'objet le plus à la mode. Si les jeunes sont les plus sensibles, toutes les catégories sociales sont concernées.



© Caroline Prak

» L'attrait pour la nouveauté - Avant-gardiste, fanatique de la mode, féru de high-tech : des consommateurs souhaitent acquérir à tout prix le dernier bien de consommation. Et les autres ? Plus réticents ou sceptiques face à la nouveauté, peu à peu ils peuvent se laisser convaincre... Ainsi, après un lancement timide, les ventes de tablettes s'envolent : 17 millions de tablettes ont été vendues en France depuis 2012⁵ soit 1 pour 4 habitants.

Selon l'ADEME, la première cause de non-réparation des produits évoquée par les consommateurs est l'attrait pour de nouveaux produits, qui vont remplacer l'appareil en panne. En l'absence de panne, la lenteur réelle ou ressentie est une cause de renouvellement des biens. Ainsi, à chaque sortie d'un nouveau smartphone, les moteurs de recherche sur Internet enregistrent un pic des mots clés « iPhone lent » ou « Samsung Galaxy lent ». Faut-il y voir une stratégie des fabricants ou est-ce l'arrivée d'un nouveau produit qui suscite l'envie de renouveler son bien ?

» Tous nos objets ne sont heureusement pas conçus dans une logique d'obsolescence programmée. Cependant, malgré de nombreuses innovations, les taux de panne restent stables et la durée de vie de nos biens se réduit ou au mieux stagne. L'allongement de la durée de vie des biens n'est pas la priorité de tous les fabricants.

⁵Source GFK : En 2012, 3,6 millions d'unités vendues, en 2013, 6,2 millions et 7,5 millions en 2014.
<http://www.zdnet.fr/actualites/chiffres-cles-le-marche-des-tablettes-39789571.htm>

⁶60 millions de consommateurs, *Electroménager : les marques les plus fiables*, n° 463, septembre 2011.
GIFAM, *Une étude TNS Sofres sur la durabilité des gros appareils ménagers contredit les idées reçues*
http://www.gifam.fr/images/stories/dossiers-de-presse/2011_06_21_GIFAM_CP_Durabilite_Vfinale1.pdf

Reprenons le pouvoir !

REINSTALLATION DE LOGICIEL SUR UN ORDI	€ 60
REPARATION SAC A MAIN	€ 07
ADHESION ATELIER REPARATION VELO	€ 30
JEAN A ENMAUS	€ 10
MONTANT DU	107 €

ORDINATEUR NEUF	€ 250
SAC A MAIN NEUF	€ 30
VELO NEUF	€ 300
JEAN NEUF	€ 40
MONTANT DU	620 €

Un bien cher peut être signe de qualité mais ce n'est hélas pas toujours le cas... Voici quelques conseils pour détecter les produits destinés à être jetés rapidement et privilégier ceux qui sont durables.

Les produits à éviter

» **Les produits jetables** - Briquet, vaisselle, stylo ou téléphone portable : des marques ont fait du jetable leur carte de visite, évitez-les, surtout que dans de nombreux cas des alternatives durables existent.

» **Les produits qui vont devenir rapidement obsolètes ou démodés** - Une tendance en discrédite souvent une autre et nous pousse à nous séparer de vêtements ou d'objets encore en bon état. Choisissez des biens qui passeront les modes.

Les systèmes d'exploitation et logiciels évoluent plus vite que nos besoins qui sont souvent limités à l'utilisation d'Internet et de logiciels de traitement de texte. Pour ne pas devoir changer d'ordinateurs quand les géants du secteur l'ont décidé, privilégiez les logiciels libres qui s'adaptent davantage à des besoins simples.

Faire le choix des biens réparables et durables

» **Privilégier les biens simples** - Les équipements électriques et électroniques tombent davantage en panne. Quand c'est possible, choisissez la simplicité : un livre papier plutôt qu'électronique, une cafetière à piston plutôt qu'une cafetière électrique.

» **Privilégier les produits réparables** - Pour que le bien soit réparabile, les pièces détachées doivent être disponibles. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le consommateur doit être informé de la durée ou de la date de disponibilité des pièces détachées. Exigez cette information et faites le choix des marques qui fournissent des pièces détachées le plus longtemps possible.

» **Acheter des biens durables** - Des constructeurs proposent des garanties supérieures à celle légale de 2 ans : aspirateurs Dyson et cafetières Malongo (garantis 5 ans), sacs Eastpak (garantis 30 ans) ou de nombreux produits de la marque Le Creuset (garantis à vie).

A savoir : la durée de garantie légale est de 2 ans en France ! Les Amis de la Terre militent pour une garantie à 10 ans !

La loi relative à la consommation adoptée le 17 mars 2014 établit une garantie à 2 ans pour tous les biens meubles corporels. En cas de défaut, c'est désormais au professionnel de prouver que le défaut n'existait pas, et non plus au consommateur. Cette garantie est gratuite.

Les Amis de la Terre demandent que la garantie soit étendue à 10 ans pour sortir de l'ère du jetable et entrer dans celle du durable, qui représente un vivier d'emplois non délocalisables dans l'éco-conception, la réparation et le réemploi.

Les Amis de la Terre en action...

Parce les ressources ne sont pas illimitées, parce que la Terre ne peut absorber tous ces déchets, les Amis de la Terre s'engagent pour proposer des alternatives pour consommer autrement.

Une opération foyers témoins



Pour tordre le cou aux idées reçues sur la réparation ou l'achat d'occasion, les Amis de la Terre ont lancé une expérimentation « grandeur nature » : suivre pendant 5 mois des foyers volontaires dans leur recherche de solutions pour réparer leurs biens, en trouver de seconde main ou encore participer aux initiatives citoyennes de partage des biens ou de savoirs. Onze familles issues de milieu rural ou urbain, en couple avec ou sans enfant ou encore en solo, ont relevé le défi avec succès :

- » après quelques opérations de nettoyage et de réinstallation de logiciels, un ordinateur passé par les mains d'un bénévole d'un Repair café est redevenu un outil de travail ;
 - » malgré les rivets utilisés à la place de vis, une valise roule à nouveau ;
 - » pendant l'opération, 26 objets ont été réparés et 30 biens de seconde main ont été acquis ou récupérés auprès de proches ;
 - » au final, plus de 800 kg de biens ont repris vie et autant de déchets ont été évités !
- Retrouver les infos et les témoignages des participants sur : www.produitspourelavie.org

Des journées pour faire connaître les alternatives près de chez soi

Les groupes locaux des Amis de la Terre organisent à Paris, Nantes ou ailleurs en partenariat avec des associations locales des journées pour découvrir près de chez soi une autre façon de consommer et soutenir une économie utile socialement, qui préserve les emplois et l'environnement. Des événements festifs et pédagogiques avec des expos-photos pour comprendre les enjeux de la surconsommation, et la présence de réparateurs pour vous aider à redonner vie à vos appareils tombés en panne.

Découvrez les événements à venir dans la rubrique Agenda du site : www.produitspourelavie.org

Un annuaire en ligne de la seconde vie des produits

Parce qu'acheter un produit neuf reste encore trop souvent la solution de facilité plutôt que de trouver un réparateur ou un bien de seconde main, les Amis de la Terre ont lancé il y a 2 ans un annuaire de la seconde vie des produits.

Cet annuaire permet de trouver les adresses près de chez soi de réparateurs, brocantes, ateliers pour apprendre à réparer ou d'associations qui collectent et retapent vos anciens objets. Cet annuaire recense déjà plus de 2 000 adresses : découvrez-les et proposez aussi les vôtres !

www.produitspourelavie.org/annuaire

Mode d'emploi : ce que vous pouvez faire

» **Acheter et vendre des biens de seconde main :** Avec les sites de ventes en ligne entre particuliers (Le Boncoin...), l'achat et la vente d'occasion sont en vogue. Participez aussi aux 50 000 brocantes organisées chaque année en France ou encore aux zones de gratuité pour vous équiper ou donner une seconde vie à vos biens.

Pour concilier geste écologique et solidaire, donnez vos biens à Emmaüs ou aux recycleries qui collectent, éventuellement réparent ou customisent vos objets et les revendent à un prix très raisonnable, avec pour objectif la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. N'hésitez pas aussi à y chiner !

» **Faire réparer ou apprendre à réparer.** Trop cher de réparer ? Et si ce n'était qu'une idée reçue ? Pour le savoir poussez la porte d'un réparateur, demandez un devis, et faites-vous votre avis.

Faire réparer un talon ou une semelle chez un cordonnier ne coûte que quelques dizaines d'euros, bien moins cher qu'une nouvelle paire de chaussures de bonne qualité !

Démonter un objet vous tente, mais vous avez peur de ne pas savoir le remonter ou vous n'avez tout simplement pas les outils ? Apprenez avec un professionnel ou un passionné de bricolage qui vous expliquera comment réparer en toute sécurité !

Toutes les adresses dans l'annuaire des Amis de la Terre :

www.produitspouirlavie.org/annuaire

» **Un besoin ponctuel ? Louez ou échangez !** Une perceuse est utilisée en moyenne 13 minutes par an, une voiture est stationnée 92 % du temps⁷ : ces biens peu utilisés peuvent être loués ou partagés entre voisins, particuliers ou professionnels via des plates-formes en ligne. Garder cependant en tête que ce n'est pas parce que c'est moins cher qu'il faut consommer ou se déplacer plus.

» **Recycler c'est bien, allonger la durée de vie c'est mieux !** Le recyclage permet certes de limiter le prélèvement de nouvelles ressources, mais est gourmand en énergie et nécessite parfois de recourir à des procédés polluants (bains d'acides pour récupérer les métaux, blanchiment du papier recyclé...). C'est pourquoi, mieux vaut réutiliser et allonger au maximum la durée de vie de nos objets qui ont nécessité l'extraction de tant de ressources naturelles en amont.

Pour savoir où recycler vos biens en fin de vie, visitez les sites des éco-organismes et consultez la liste des points de collecte près de chez vous.

Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur :

www.produitspouirlavie.org • www.dessousdelahightech.org

⁷ Blog de la consommation collaborative : <http://consocollaborative.com/>

Avec le soutien
de la région Ile-de-France



Les Amis de la Terre

2B, rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 51 32 22

france@amisdelaterre.org



**Les Amis
de la Terre**

» Je participe à la campagne !

Je souhaite diffuser guides. Un geste simple mais essentiel pour sensibiliser un grand nombre de citoyens !

Le guide 2014 « *Comment sortir de l'obsolescence programmée ?* » est également téléchargeable gratuitement sur le site des Amis de la Terre :

www.amisdelaterre.org et sur le site :
www.produitspouurlavie.org

» Je fais un don à la campagne pour les alternatives à l'obsolescence programmée

Pour participer aux frais engagés dans cette campagne et soutenir le travail des Amis de la Terre, je fais un don (déductible à 66 % de mes impôts) :

- 30 €** financent nos documents de sensibilisation auprès du grand public
- 50 €** renforcent notre travail de plaidoyer auprès des décideurs
- 75 €** soutiennent la réalisation de travaux d'étude et d'expertise

» Je souhaite adhérer aux Amis de la Terre

L'adhésion aux Amis de la Terre est à prix libre. En adhérent, vous recevrez gratuitement, tous les trimestres, **La Baleine** le journal des Amis de la Terre, sous format électronique et serez informé-e par email des principaux événements de la vie associative des Amis de la Terre France.

- €
- 7 € / an**, je préfère recevoir **La Baleine** sous format papier.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

Je joins ce bulletin et mon soutien à l'ordre des Amis de la Terre :

Les Amis de la Terre

2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Conformément à la loi Informatique et libertés du 06/01/1978, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, en demander la rectification ou suppression, ou vous opposer à leur diffusion.

»» Agir et nous soutenir

»» Je souhaite être informé(e) de cette campagne :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Courriel :



www.amisdelaterre.org